



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal
de la Commune d'Eclépens

Séance du 24 septembre 2020

Présidence de Monsieur François Reymond.

Le Conseil communal d'Eclépens,

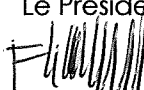
- vu le préavis municipal n° 03/20 de la Municipalité, ainsi que les comptes et le rapport de gestion,
- entendu les rapports de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

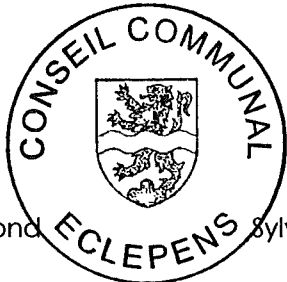
décide


d'approuver les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2019 et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2019.

Ainsi délibéré en séance du 24 septembre 2020.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président

François Reymond



La secrétaire

Sylviane Chappuis



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal
de la Commune d'Eclépens

Séance du 24 septembre 2020

Présidence de Monsieur François Reymond.

Le Conseil communal d'Eclépens,


- vu le préavis municipal n° 04/20 relatif à l'arrêté d'imposition 2021-2022,
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier ce préavis,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

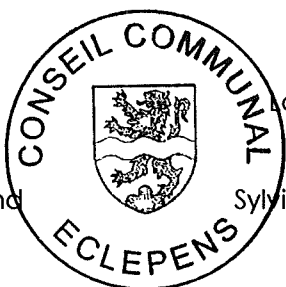
décide


- d'accepter le projet d'arrêté communal d'imposition tel que présenté pour les années 2021-2022,
- de le soumettre ensuite au Conseil d'Etat pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du 24 septembre 2020.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président

François Reymond



La secrétaire

Sylviane Chappuis